

## **Paref : la société foncière veut absorber six de ses filiales**

(Cercle Finance) - Le groupe d'immobilier d'entreprise Paref annonce qu'il va absorber six de ses filiales en vue de rationaliser et simplifier ses structures.

Dans un communiqué, Paref indique avoir conclu, le 4 avril dernier, un traité de fusion prévoyant l'absorption des sociétés civiles Danielle Casanova, Helder Richmond, Tremblay-Pie, Vieilles Vignes, Créteil Perret et Vitry-Grimau.

Les éléments d'actif et de passif de chacune des filiales seront apportés à Paref pour leur valeur nette comptable en date du 1er janvier 2006.

Chaque projet de fusion doit auparavant être soumis aux votes des actionnaires de Paref, le 10 mai prochain.

Par la suite, les fusions prendront effet avec effet rétroactif au 1er janvier 2006.

Copyright (c) 2006 CercleFinance.com. Tous droits réservés.

<http://www.cerclefinance.com/default.asp?pub=valactu&localcode=&isin=FR0010263202&art=139179>